

RÈGLEMENT

Art.1 – Le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers Sud PACA, la Ville de Marseille avec le soutien logistique du SMUC, organise le dimanche 20 mars 2022, des parcours pédestres *MARS BLEU*, pour sensibiliser au dépistage du cancer colo rectal

Art.2 – Les départs sera donnés au parc BORELY devant le château

Art.3 – 3 parcours seront proposés :

- 10H40 : Une marche de 2,5km à partir de 7 ans
- 10h50 : Une course de 800m pour les 7/11 ans
- 11H15 : Une course de 5km à partir de 14 ans

Art.4 – Il n’y aura pas de classement

Art.5 – Les inscriptions sont gratuites

Art.6 – Les inscriptions seront reçues

- En ligne sur le site <https://www.marsbleuconnecte.fr>
- Sur place à partir de 9h00

Art.7 – Le retrait des dossards s’effectuera à partir de 9h00 le dimanche 20 mars 2022

Art.8 – Les concurrents seront tenus d’emprunter le « couloir » matérialisé par les barrières de ville et la rubalise.

Art.9 – Les organisateurs sont couverts par une police d’assurance en responsabilité civile

Art.10 – Les décisions du comité organisateur seront sans appel. L’organisation, bien que couverte par une assurance en responsabilité civile, décline toute responsabilité en cas de vol, d’accident ou de défaillance physique, immédiate ou future, consécutive à un mauvais état de santé.

Art.11 – Il est expressément indiqué que les participants courent ou marchent sous leur propre responsabilité.

Art.12 – Le dossard doit être porté impérativement sur le devant du maillot

Art.13 - Droit à l’image : De par sa participation, le concurrent renonce à tout droit personnel à image et autorise l’organisateur ainsi que ses ayants-droits et partenaires à utiliser celle-ci sur tout support en lien avec la manifestation. Chaque participant autorise expressément l’organisateur (ou ses ayants-droit) à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive dans le cadre de l’évènement en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée et ce, sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour toute la durée de protection actuellement accordée à ces exploitations directes ou dérivées par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que par les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée. Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, chaque participant dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles le concernant.

INFO COVID

Nous prenons toutes les mesures pour vous accueillir en sécurité et nous comptons sur vous pour respecter les gestes barrières et la distanciation physique.

Chaque participant est tenu de porter le masque avant et après la course.

En l'état actuel de la réglementation, nous avons l'obligation de contrôler le passe sanitaire et l'identité de tous les participants.

En vous remerciant pour votre compréhension.